

Trésorerie Générale . Avenue Janvier. 35021 Rennes cédex.

Tel : 02 99 79 80 87 .

Internet : [www.tresor.cgt.fr](http://www.tresor.cgt.fr)

E-Mail : [cgt.035@cp.finances.gouv.fr](mailto:cgt.035@cp.finances.gouv.fr)

## CTPL du 29 06 04

### Rapport d'activité du département pour 2003

4 des 6 objectifs ont été atteints et « rapportent » 56000 euros au département.

Contrairement à ce qu'on a souvent entendu, la récupération sur horaires variables dans le département est inférieure à la moyenne nationale.

### Formation professionnelle (bilan 2003 et programme 2004)

Nous sommes particulièrement intervenus au sujet de la nouvelle formation mise en place : **l'E-formation**.

Il s'agit, après une demie journée passée au CFPU de se former sur un logiciel mis à disposition sous Magellan. La licence n'est valable théoriquement que 4 mois et est individuelle. Cette première formation concerne le logiciel WORD et est constituée de 12 modules maxi, chacun demandant au moins deux heures de travail. Vous pouvez recommencer les modules jusqu'à les réussir correctement.

Vous vous formez vous mêmes, à partir de votre micro et à votre rythme. **Vous êtes en théorie déchargé de votre travail** pendant ces périodes, comme si vous étiez au centre de formation, sauf que vous êtes dans votre poste et si quelqu'un ou un appel téléphonique concernant votre travail se présente dans votre service ou votre poste, il est difficile de ne pas s'en occuper.

Ce problème risque d'ailleurs d'augmenter durant l'été, avec les effectifs réduits. **Nous demandons donc qu'un bilan soit effectué à l'issue de ces 4 mois.**

**Si vous êtes concernés par cette formation, n'hésitez pas à nous faire remonter vos observations pour le prochain CTPL, d'autant que ce mode de formation est appelé à se développer.**



Le centre de formation manque de formateurs dans le domaine hospitalier, notamment pour les hébergés et le recouvrement.

Une enquête va être menée auprès des agents n'ayant pas eu de formation les dernières années.

### Implantation d'un chargé de mission au DEEF et désimplantation d'un cadre B à la dépense civile.

Un des premiers effets de la mise en place du CHD à la dépense est donc une diminution d'emplois.

### Changements d'horaires et de plage d'ouverture.

**Plélan le Grand** Fermeture du poste le vendredi AM.

**Montauban de Bretagne** Vendredi fermé au lieu du lundi précédemment.

**La Guerche de Bretagne** Fermeture du poste le lundi.

Nous nous sommes abstenus pour respecter le vote des agents qui subissent des conditions de travail qui se dégradent du fait notamment, des diminutions d'emplois et des difficultés de poser les congés et les récupérations mais aussi pour marquer notre crainte de voir le Service Public se restreindre et permettre ensuite la fermeture des postes ruraux sous le motif d'une gestion difficile.

La trésorerie de **Retiers** qui demandait aussi à modifier ses horaires devra représenter sa demande après le changement prochain de chef de poste.

**L'équipe de dépannage** verra son fonctionnement modifié : désormais, les agents devront effectuer 38h30/semaine dans les postes où ils sont affectés, les éventuelles récupérations se faisant au sein même du poste.

**Les emplois partagés** seront réintégrés dans l'ERD, au contraire de ce qui avait été affirmé lors de leur mise en place.

### Questions diverses :

A été abordée la question du déménagement de locaux au **second étage de la TG** (nous sommes allés voir sur place le matin). Les conditions de travail de ces agents vont se détériorer (manque de place pour les armoires, réception des partenaires difficile...) Leurs avis et contre propositions ne sont pas pris en compte.

Ces travaux seraient justifiés par le rapprochement des services CEPL et DEEF et l'installation de tuteurs Hélios.

Selon l'administration, le médecin de prévention est d'accord... alors pas de doute qu'il l'ait été davantage pour certains bureaux en cours de réfection au premier étage... d'autant que pour ceux là, des artisans ont été trouvés alors que les travaux dans les étages supérieurs sont effectués par des agents de service avec forcément moins de moyens... 2 poids, 2 mesures.

**Le logement du gardien** de la TG, va être transformé en salle de réunion pour 50 personnes.



Notons que le gardien sera remplacé par de la vidéo surveillance.

En projet, **refonte totale du hall** pour récupérer la place qui ne sert plus à rien depuis la perte des Fonds Particuliers et de l'Épargne... **Au fait combien avaient coûté les travaux il y a**

**seulement quelques années ?**

Mais si vous réclamez une climatisation, cet été, la réponse risque d'être ... **PAS DE SOUS !**

**Département Informatique et Centre d'Encaissement de Rennes :**

Le **centre d'encaissement** devrait être livré fin août, un comité de pilotage est prévu le 1<sup>er</sup> juillet et nous devrions savoir quelles régions seront traitées à Rennes.

Le TPG a reconnu que la mise en place du CER et de sa prise en charge du recouvrement amiable aura **des effets dans les poste au niveau de l'ORE...** en langage clair, baisses d'effectifs et regroupements de postes.

Le **DI**, le sera fin décembre pour un déménagement entre le 15 01 et le 15 02 2005.

Le TPG et un représentant de Bercy rencontrent les agents du DI vendredi matin au sujet d'Accord 2.

**Editique :** nous sommes intervenus sur la réunion de lundi à la CP, à laquelle participait Jean Yves (voir compte rendu), pour faire part de nos craintes, notamment pour les



## BONNES VACANCES A TOUTES ET A TOUS

**Rappel : Les CAP de mutations ont lieu vendredi AM**

Françoise Leguével	Dinard	02 99 46 10 06	francoise.leguevel@cp.finances.gouv.fr
Franck Chobelet	Maure	02 99 34 90 63	franck.chobelet@cp.finances.gouv.fr
Jean Yves Détoc	DI Exp	02 99 65 30 37	jean-yves.detoc@cp.finances.gouv.fr
Laurent Pruvost	DI Prog	02 99 65 30 47	laurent.pruvost@cp.finances.gouv.fr

agents de façonnage qui ne pourront pas être reclassés sur des postes informatiques.

**Rennes Colombier :** nous avons demandé que le poste puisse bénéficier des mêmes **vitres « anti chaleur »**, que celles qui seront installées à la TPM.. Nous ne comprendrions pas que des agents se trouvant au même endroit, avec des locaux rénovés en même temps ne bénéficient pas des mêmes améliorations, ce serait profondément injuste. Nous refusons de rentrer dans le débat de qui paie quoi : dans un cas, la CP et dans l'autre la ville de Rennes. **Chaque agent est en droit d'exiger des conditions de travail décentes et de bénéficier des derniers progrès en terme de conditions de travail et de sécurité.**

**Déménagement :**

Nous avons appris que le **CFPU** déménagerait dans des locaux qu'il reste à trouver (des pistes existent nous a t'on dit), mais sera t'il prêt dans ces conditions pour la mise en œuvre de la formation Hélios ?

**Rennes Colombier** occuperait ces locaux dans un premier temps, suivi de la **TPM** puis du **centre des pensions** qui y resterait ensuite... à moins que cela ne change encore, c'est tellement habituel.

**Regroupement de postes :**

A l'heure actuelle, confirmation des postes regroupés au 01 01 05 : **Maure, Pleine Fougères et St Aubin du Cormier.**

Le TPG souhaite regrouper sur **St Aubin d'Aubigné** la gestion de la communauté de communes du val d'Ille actuellement gérées par **Hédé** mais s'oppose de nouveau sur ce sujet à Jean Louis Tourenne, président du Conseil Général.

Concernant **les autres postes**, la réflexion n'est pas arrêtée.